



UNPS

Union Nationale des
Professionnels de Santé

Le 8 septembre 2025

Dossier de presse

L'UNPS fait sa rentrée

- **L'UNPS reconduit son Bureau et accélère sa mobilisation pour les soins de ville**
- **Conférence Nationale de l'Autonomie : avec 1 siège sur 76, l'UNPS dénonce la représentation dérisoire des professionnels de santé libéraux**
- **ONDAM 2026 : l'UNPS alerte sur une austérité intenable**



Mot du Président

Au terme de ce premier mandat de 2 ans, et à l'aube du prochain, je souhaite revenir sur le chemin parcouru collectivement et partager les perspectives qui s'ouvrent devant nous.



Car l'UNPS a une ambition claire : **devenir l'interlocuteur incontournable de toutes les politiques de santé interprofessionnelles**. Non pas en se substituant aux syndicats représentatifs, mais en incarnant leur voix commune, forte et légitime.

Ma première pensée est de remercier celles et ceux qui font vivre l'UNPS : les membres de l'Assemblée plénière qui m'ont renouvelé leur confiance, les membres du Bureau, nos permanents, et l'ensemble de nos partenaires institutionnels. C'est grâce à cet engagement collectif que l'UNPS a su affirmer sa légitimité et sa représentativité, malgré un contexte politique instable marqué par six ministres de tutelle en deux ans.

Dès le début du mandat en septembre 2023, nous avons fait le choix d'un **fonctionnement renouvelé : une méthode plus directe, structurée autour de séminaires stratégiques**, des groupes de travail ciblés, des interventions d'experts extérieurs, et une implication forte de toutes les organisations membres. Cette méthode de clarté et de rigueur a déjà porté ses fruits. Nous avons inscrit au cœur de notre action deux axes majeurs : **la réforme de la représentativité et la rénovation du dispositif conventionnel**, piliers essentiels du pacte social entre les professionnels de santé libéraux et l'assurance maladie. Notre positionnement sur ces sujets a permis l'ouverture de discussions avec la Direction de la Sécurité sociale sur la représentativité, preuve de la reconnaissance du rôle structurant de l'UNPS.

L'année 2024 a également été marquée par une avancée structurante : **la signature de l'avenant n°1 à l'ACIP**, entérinant l'expérimentation des **équipes de soins coordonnées avec le patient (ESCAP)**. Cette nouvelle forme d'organisation souple, centrée sur le patient, préfigure un nouveau modèle de l'exercice coordonné, capable de renforcer le lien ville-hôpital et d'améliorer l'accès aux soins, tout en respectant le libre choix du professionnel de santé.

Notre action ne s'est pas limitée à ces avancées. Nous avons approfondi le dialogue avec les complémentaires santé et renforcé nos liens avec les fédérations hospitalières.

Cette ambition s'est concrétisée à travers nos interventions dans de nombreux congrès, nos prises de position publiques, et le succès de notre 20e anniversaire célébré au Sénat en décembre 2024, symbole de la reconnaissance croissante de notre rôle politique et institutionnel.

Pour les deux années à venir, notre feuille de route est claire :

- renforcer la représentativité syndicale,
- rénover le dispositif conventionnel,
- déployer pleinement les ESCAP,
- concrétiser nos travaux avec les complémentaires,
- bâtir un espace de gouvernance partagé avec les fédérations hospitalières,
- poursuivre nos travaux sur le numérique, la prévention et la santé publique.

Dans une période d'instabilité politique, notre plus grande force est notre stabilité interne et la clarté de notre cap. C'est dans cet esprit que je souhaite poursuivre, avec la même équipe et avec vous, ce mandat. L'engagement est total, les ambitions sont collectives, et la méthode a fait ses preuves.

Ensemble, faisons de l'UNPS un véritable parlement des professions de santé libérales et l'interlocuteur légitime et incontournable des politiques de santé.

Sébastien GUÉRARD

Président de l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS)



L'UNPS reconduit son Bureau et accélère sa mobilisation pour les soins de ville

Réunie ce jeudi 4 septembre, l'Assemblée plénière de l'UNPS a renouvelé son Bureau pour les deux années à venir.

L'équipe sortante, candidate à sa propre succession, a été reconduite, signe de confiance collective et de volonté partagée de continuité.

Sébastien GUÉRARD, kinésithérapeute libéral et Président de la FFMKR, est confirmé dans ses fonctions de Président de l'UNPS. À ses côtés, un Bureau pluriprofessionnel, expérimenté et mobilisé, poursuivra son mandat avec une ambition renforcée : porter haut la voix des soins de ville et concrétiser le travail entamé ces deux dernières années.

Véritable parlement des professions de santé libérales, l'UNPS constitue un lieu d'échange stratégique entre organisations représentatives des professionnels de santé libéraux. Forte de ses 23 syndicats membres, l'Union incarne la parole des 500 000 professionnels de santé libéraux conventionnés qu'elle représente.

Depuis deux ans, l'UNPS a renforcé sa présence et sa légitimité auprès des pouvoirs publics. Le Bureau reconduit entend aller plus loin, et faire de l'UNPS un **acteur incontournable** dans l'élaboration des politiques de santé. Alors que certaines structures non représentatives, parfois auto-désignées, trouvent aujourd'hui une écoute privilégiée de la part des pouvoirs publics, **l'UNPS rappelle qu'il ne saurait y avoir de réforme de fond sans association pleine et entière des représentants légitimes des professionnels de santé.**

Fort d'une dynamique collective amorcée depuis 2023, le Bureau poursuivra ses travaux, en lien avec l'ensemble des acteurs du système de la santé, avec les objectifs ci-après :

- Renforcer le rôle des syndicats représentatifs grâce à une réforme ambitieuse de la représentativité,
- Rénover le dispositif conventionnel, pour un cadre plus lisible et plus agile,
- Déployer à l'échelle nationale les ESCAP, nouveau modèle de coordination pluriprofessionnelle au plus près du patient ;
- Renforcer la prévention et déployer la grille de santé publique élaborée par l'UNPS ;
- Poursuivre ses travaux sur le numérique en santé,
- Retravailler les contours des métiers de la santé, via, notamment, la création de passerelles entre toutes les professions de santé.



Parmi les priorités 2025-2027, l'UNPS a également à cœur d'**institutionnaliser ses rapports avec les cinq fédérations hospitalières** et a appelé de ses vœux la création d'un organe de gouvernance qui aura pour objectif d'élaborer des propositions concrètes pour réorienter le système de santé vers un modèle plus préventif, avec des soins de qualité et un accès renforcé à l'innovation.

Enfin, l'UNPS souhaite **consolider ses échanges avec l'UNOCAM et concrétiser les travaux amorcés avec les trois familles de complémentaires** visant à :

- Favoriser l'accès aux soins et renforcer l'accompagnement de proximité de l'ensemble de la population ;
- Faciliter les prises en charge et améliorer leur qualité par des approches plus globales, plus préventives et davantage axées sur les besoins ;
- Valoriser la pertinence et le juste recours aux soins comme l'une des réponses aux enjeux de qualité et de soutenabilité financière de notre système de protection sociale.

L'UNPS appelle l'ensemble des acteurs du système de santé à agir de concert pour renforcer l'accès aux soins.

Bureau de l'UNPS pour 2025/2027 :

- **Président** : Sébastien GUÉRARD (masseur-kinésithérapeute rééducateur / FFMKR)
- **Secrétaire générale** : Sarah DEGIOVANI (orthophoniste / FNO)
- **Trésorier général** : François WILTHIEN (médecin / MG France)
- **Vice-présidents**
 - François BLANCHECOTTE (biologiste responsable / SDBIO)
 - Fabrice CAMAIONI (pharmacien d'officine / FSPF)
 - Franck DEVULDER (médecin / CSMF)
 - Daniel GUILLERM (infirmier / FNI)
 - Catherine MOJAÏSKY (chirurgien-dentiste / Les CDF)
 - John PINTE (infirmier / SNIIL)
 - Vincent PRADEAU (médecin spécialiste / Union Avenir Spé Le Bloc)
- **Secrétaire générale adjointe** : Dominique ROULAND (pédicure-podologue / FNP)
- **Trésorière générale adjointe** : Mélanie ORDINES (orthoptiste / SNAO)



De gauche à droite et de haut en bas :

François Blanchecotte (SDBIO), Vincent Pradeau (Union Avenir Spé Le Bloc), John Pinte (SNIIL), Franck Devulder (CSMF), Catherine Mojaïsky (Les CDF), Sébastien Guérard (FFMKR), Sarah Degiovani (FNO), Dominique Rouland (FNP), Daniel Guillerm (FNI), François Wilthien (MG France)

Excusés : Mélanie Ordines (SNAO) et Fabrice Camaioni (FSPF)

Âgé de 45 ans, Sébastien GUERARD est Président de la Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR) depuis 2019 et Président de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) depuis septembre 2023. Diplômé du CHU de Rouen en 2003, il exerce en libéral à Saint-Nazaire-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales), avec une activité spécialisée dans la rééducation de l'épaule. Ancien vice-Président de la Société Française de Rééducation de l'Épaule (SFRE) et ancien Président du Conseil National Professionnel (CNP-CMK) de kinésithérapie, il défend la transversalité entre les professionnels de santé, la reconnaissance et la valorisation des compétences spécifiques de chacun, ainsi qu'un décloisonnement entre la ville et l'hôpital. Convaincu que les logiques de parcours doivent s'appuyer sur la prévention, il milite pour répondre au défi du vieillissement de la population et augmenter l'espérance de vie en bonne santé de nos concitoyens.



Conférence Nationale de l'Autonomie : avec 1 siège sur 76, l'UNPS dénonce la représentation dérisoire des professionnels de santé libéraux

Alors que la loi précise que la Conférence nationale de l'autonomie (CNA) comprend les représentants des professionnels concernés par la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie, le texte^[1] initial fixant la composition de la CNA avait totalement écarté les syndicats représentatifs des professionnels de santé libéraux, pourtant directement concernés.

Face à la mobilisation des organisations représentatives, un décret modificatif du 19 août dernier^[2] a finalement attribué un siège à l'UNPS. Si cette rectification acte la légitimité de l'Union, le geste reste dérisoire : un siège sur 76 ne permet pas de représenter les 500 000 professionnels de santé libéraux conventionnés et ne correspond en rien à l'esprit du législateur.

Parallèlement, les textes adoptés prévoient un siège pour chaque ordre professionnel de santé, alors même que les ordres ne représentent pas les professionnels mais leurs professions respectives.

Par ailleurs, toutes les professions de santé concernées par la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie ne disposent pas d'un ordre : elles ne peuvent donc être représentées qu'à travers l'UNPS, qui regroupe l'ensemble des syndicats les plus représentatifs des 12 professions libérales conventionnées. **Celles-ci devraient a minima, pouvoir bénéficier chacune d'un siège.**

Pour l'UNPS, cette situation s'inscrit dans une tendance préoccupante de **contournement progressif des syndicats représentatifs au profit d'autres acteurs.**

L'UNPS appelle le Gouvernement à revoir la composition de la CNA pour respecter l'esprit de la loi et garantir une représentation réelle et efficace des professionnels de santé libéraux, acteurs incontournables de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

^[1] Décret n° 2025-621 du 8 juillet 2025 relatif aux modalités de mise en œuvre de la conférence nationale de l'autonomie - Légifrance

^[2] Décret n° 2025-828 du 19 août 2025 modifiant la composition de la conférence nationale de l'autonomie [mentionnée à l'article D. 113-1 du code de l'action sociale et des familles] - Légifrance

ONDAM 2026 : l'UNPS alerte sur une austérité intenable

À la suite des annonces de Catherine Vautrin confirmant la fixation de l'ONDAM 2026 à moins de 2 %, l'UNPS s'alarme d'un signal particulièrement préoccupant pour l'avenir du système de santé français.

Alors que la progression moyenne de l'ONDAM observée ces trois dernières années se situe au-dessus de 3,5 %, prévoir une évolution inférieure à 2 % est un objectif intenable.

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population et l'explosion des maladies chroniques, il est notoire que les dépenses de santé ne peuvent que significativement augmenter, y compris avec un renforcement de la pertinence des soins et de la prévention.

L'UNPS craint qu'un ONDAM fixé à un niveau irréaliste n'entraîne, dès les premiers mois de l'année 2026, un nouveau déclenchement du Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie, avec à la clé un risque de fragilisation durable des accords conventionnels conclus avec les professions de santé.

Cette orientation budgétaire traduit une **politique d'austérité imposée**, qui ne correspond pas aux besoins réels du terrain et risque de fragiliser l'ensemble du secteur de la santé. Les chiffres des dernières années le confirment : la forte dynamique des soins de ville ne s'accompagne pas d'investissements à la hauteur, alors même que le virage domiciliaire est encouragé par le gouvernement.

Les soins de ville constituent un secteur particulièrement efficient, au rapport coût/efficacité reconnu. Investir dans le développement des soins de ville est une condition essentielle pour garantir la **soutenabilité du système de santé**, la proximité des soins et la prise en charge des patients à domicile.

C'est pourquoi **l'UNPS appelle à réévaluer la réalité de la progression des soins de ville à 3,8 %**, sur la base des augmentations effectivement constatées[1].

Au-delà de l'urgence budgétaire, **l'UNPS appelle à rénover en profondeur le système conventionnel**, dispositif auquel elle est particulièrement attachée mais dont le modèle actuel, fondé sur une négociation globale tous les cinq ans, est « à bout de souffle ». Convaincue que cette réforme ne sera pleinement efficace que si elle est conduite en partenariat avec les représentants des professionnels de terrain, dans l'intérêt des patients, l'UNPS plaide pour un **solide dialogue interprofessionnel**, notamment via le **renforcement de l'ACIP**, capable de répondre aux enjeux actuels et d'apporter cohérence et efficacité à notre système de santé.

[1] Selon les données issues du PLFSS 2025 : progression des soins de ville réalisée de +3,7 % en 2023 (par rapport à 2022) et +3,8 % en 2024 (par rapport à 2023).

ONDAM en quelques chiffres

Année	ONDAM initial fixé - LFSS (Md€)	ONDAM rectifié par le Comité d'alerte - LFRSS (Md€)	ONDAM effectif exécuté (Md€)	Progression initiale fixée en LFSS (%) par rapport à l'année précédente	Progression effective exécutée (%) par rapport à l'année précédente
2023	244,1	244,8	247,8	+ 3,7%	+4, 8%
2024	254,9	256,1	256,6	+2,9%	+3,6%
2025	263,9	265,9	-	+2,8%	-

Année	Montant initial alloué aux soins de ville fixé par LFSS (Md€)	Montant effectif exécuté par les soins de ville (Md€)	Taux d'évolution hors crise (%) par rapport à l'année précédente
2023	103,9	105,2	+3,7%
2024	108,4	109,5	+4,2%
2025	111,6	-	-

Sources : PLFSS 2023, PLFSS 2024, PLFSS 2025, Avis du Comité d'alerte n°2024-3.



UNPS

Union Nationale des
Professionnels de Santé

Contacts presse :

- Sébastien GUÉRARD, Président – 06 03 85 96 28
- Mathilde GUEST, Directrice générale – 01 44 38 80 94

À propos de l'UNPS :

L'Union Nationale des Professionnels de Santé regroupe les 23 organisations syndicales représentatives des professionnels de santé libéraux et représente près de 500 000 professionnels de santé libéraux conventionnés.

UNPS

25 rue Miollis – 75015 PARIS

Tél. : 01 44 38 80 91– Fax : 01 56 58 02 92

secretariat@unps-sante.org – www.unps-sante.org